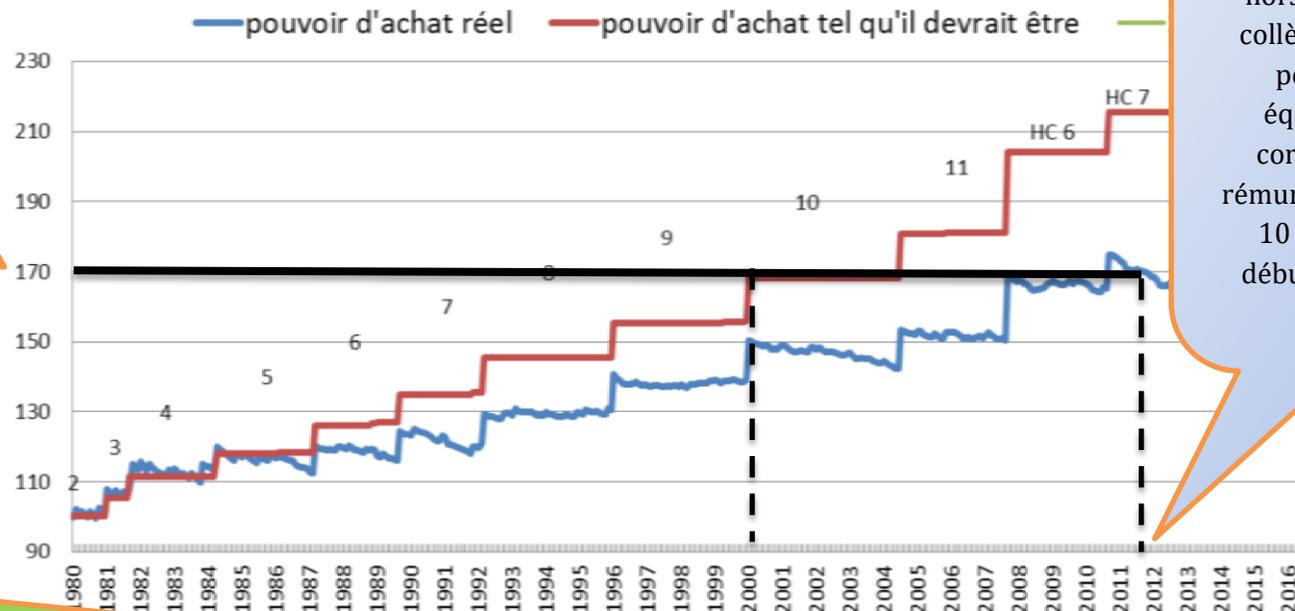


Evolution du pouvoir d'achat NET d'un certifié au 10ème échelon en 2002 base 100 en janvier 1980



Au début des années 2000, un certifié dispose d'un pouvoir d'achat 12 % inférieur à celui qu'il aurait dû avoir si l'inflation avait été compensée, si les prélèvements (retraites) n'avaient pas augmenté.

11 ans plus tard, une fois au dernier échelon de la hors classe, le même collègue dispose d'un pouvoir d'achat équivalent à celui correspondant à la rémunération théorique 10^e échelon ayant débuté sa carrière en 1980.

U.
F.S.U.

ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Jour de carence, gel du point d'indice, remise en cause de PPCR : trop c'est trop !